



Projet d'établissement 2013-2017

La notion de respect des lieux et des personnes, des autres et de soi-même s'inscrit comme un acte fondateur du vivre ensemble. Elle définit des devoirs et des droits qui s'exercent dans le cadre dans un établissement pensé pour l'élève, lui-même engagé dans sa vie collégienne.

La maîtrise de la langue française est le préalable à toutes connaissances. Le développement des capacités de lecture, de compréhension écrite ou orale est l'affaire de tous dans l'établissement.

